

## Les changements climatiques et le développement

Les changements climatiques constituent l'un des principaux obstacles à l'éradication de l'extrême pauvreté, des injustices sociales et des conflits. Le réchauffement climatique aura pour effet d'accroître la fréquence des événements météorologiques extrêmes et dévastateurs tels que la sécheresse, les inondations et les tempêtes. Par conséquent, il entraînera une insécurité alimentaire et des famines, une prévalence accrue des maladies à transmission vectorielle et hydrique et des déplacements humains forcés. Les changements climatiques auront des conséquences disproportionnées pour les populations vulnérables, notamment pour les populations démunies vivant en milieu rural, les habitants des bidonvilles et les communautés côtières des pays en voie de développement. Les petits états insulaires en voie de développement seront particulièrement vulnérables car l'élévation du niveau de la mer pourrait causer la disparition de ces nations.



L'UNOPS, en collaboration avec plusieurs partenaires, contribue à l'amélioration de la vie de millions de Pakistanais touchés par les inondations en 2010.

**Photo:** UN Photo/WFP/Amjad Jamal

Les changements climatiques sont désormais une priorité absolue de l'agenda international en matière de développement. Notamment, la transition aux stratégies de développement à faible empreinte carbone et résistant aux changements climatiques est une préoccupation majeure des donateurs.

Pour le compte de ses partenaires, l'UNOPS contribue à l'atténuation des effets des changements climatiques et au

renforcement de la capacité d'adaptation des populations vulnérables à travers l'exécution d'environ 30 projets conçus pour réagir directement aux changements climatiques. L'UNOPS cible également indirectement les changements climatiques à travers ses programmes sur la préservation de la biodiversité, la protection des eaux internationales, la promotion de l'infrastructure verte et les microfinancements du FEM.

*“Les changements climatiques constituent la question géopolitique et économique dominante du 21e siècle.”*

*- le Secrétaire général des Nations Unies,  
Ban Ki-moon*

## L'UNOPS et l'atténuation des effets des changements climatiques

Au cœur du travail de l'UNOPS sur l'atténuation figurent les initiatives portant sur les énergies renouvelables, les économies énergétiques, le transport à faible teneur en carbone, la construction durable et les achats responsables ainsi que sur la réduction des émissions liées à la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD).

- Pour le compte de ses partenaires, tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'UNOPS exécute des projets d'atténuation des effets des changements climatiques mettant l'accent sur le renforcement des capacités des gouvernements et les communautés à traduire les politiques pertinentes en réalisations concrètes sur le terrain.
- L'UNOPS est un acteur éminent dans le domaine de l'infrastructure verte, comme l'illustre son engagement envers des techniques de construction respectant la neutralité carbone, lors par exemple de la construction des bureaux régionaux des Nations Unies à Panama City. Par ailleurs, L'UNOPS est un pionnier des achats responsables, comme le montre l'achat des ambulances hybrides au Pérou.

- L'UNOPS a également assuré des services de gestion des ressources humaines et de projets auprès du secrétariat du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (UN-REDD).
- Depuis la création du Programme des Microfinancements du FEM en 1992 et pour le compte de PNUD, l'UNOPS a octroyé plus de 13 500 subventions aux communautés vulnérables pour la mise en oeuvre de projets d'atténuation des effets des changements climatiques.



Les communautés touchées par la sécheresse sont sensibilisées aux mesures de préservation environnementale et de prévention du changement climatique dans le cadre d'un projet du PNUD soutenu par l'UNOPS. *Photo: UNOPS*

## L'UNOPS et l'adaptation aux changements climatiques

L'UNOPS aide d'autres agences des Nations Unies à soutenir des pays en voie de développement dans leurs activités d'élaboration de plans et de politiques en matière de développement, et de renforcement des capacités à gérer les risques et les possibilités liés aux changements climatiques. Par exemple, l'UNOPS exécute la composante régionale d'appui technique stratégique (8,9 millions de dollars) et le volet dédié à la sensibilisation des médias (2,5 millions de dollars) au Programme d'Adaptation en Afrique (PAA). Ce programme phare du PNUD, établi en 2008 en

partenariat avec l'ONUDI, l'UNICEF et le PAM, est financé par le gouvernement du Japon (92,1 millions de dollars) et soutient les gouvernements de 20 pays africains pour la mise en place des approches intégrées et globales à l'adaptation aux changements climatiques.

Pour le compte de ses partenaires, l'UNOPS soutient des communautés marginalisées et isolées, exposées aux effets des changements climatiques. En partenariat avec le PNUD, le FEM, l'AusAID, le gouvernement du Japon, le gouvernement de la Suisse et les Volontaires des Nations Unies, l'UNOPS met en oeuvre 100 projets pilotes visant à promouvoir l'adaptation par et pour les communautés dans 50 pays. L'octroi de microfinancements aux communautés contribue à augmenter leur capacité d'adaptation et de relèvement face aux changements climatiques.

### Notre valeur ajoutée

Nos partenaires sollicitent notre soutien afin de compléter leurs propres capacités, de réduire les délais, les risques et les coûts, ou d'améliorer la qualité.

La taille de notre organisation ainsi que sa portée et son expérience permettent à nos partenaires de bénéficier d'économies d'échelle et d'une expertise spécialisée. En 2010, l'UNOPS a exécuté pour 1,27 milliard de projets.

L'UNOPS est une organisation sans but lucratif et entièrement autofinancée, ce qui l'amène à faire preuve d'efficacité et de discipline sur le plan financier.

Nos services de gestion favorisant la transparence et la responsabilité répondent aux normes internationales les plus exigeantes. D'ailleurs, l'UNOPS a fait l'objet d'une opinion d'audit externe sans réserves pour l'exercice biennal 2008-2009.

Nous sommes flexibles et en mesure de nous adapter aux besoins de nos partenaires de manière à exécuter les opérations avec rapidité, efficacité et professionnalisme. Nous sommes axés sur les résultats.

L'UNOPS assure une présence physique sur le terrain et favorise l'appropriation au niveau national et local ainsi que la participation des gouvernements et des collectivités locales